

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 31
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/01/2020
Réuni le : 06/02/2020
Sous la présidence de : Vincent Lepoint
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à RIVESALTES , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Destination: RIVESALTES 2020
Durée du séjour: du 18 mars 2020
Thème: La guerre civile espagnole et l'exil des républicains, le camp de Rivesaltes
Classes: 1ère euro espagnol et 1ère spécialité espagnol
Montant de la participation: 3,00 €
Effectif élèves: 44
Effectif encadrement: 4

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepoint

Prénom : Vincent

Signé le: 07/02/2020 16:50:05

BIEN_20192020_31_0340030Y_200210173911

0340094T

ACADEMIE DE MONTPELLIER

RECTORAT ACADEMIE DE MONTPELLIER

31 RUE DE L'UNIVERSITE

34064 MONTPELLIER CEDEX 2

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires Destination: RIVESAL

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE-0340030Y

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement de l'acte : 31

Année scolaire : 2019-2020

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : MODÈLE D'ANNEXE FINANCIÈRE : pour toutes les sorties scolaires facultatives, merci de bien vouloir utiliser à l'avenir le modèle d'annexe financière disponible dans ACCOLAD (<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/etablissement/gestion-administrative-budgetaire-et-comptable/actes-et-gestion-administrative/voyages-scolaires-et-dons>).

Observation n°2 : L'annexe financière a été mise à jour.

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Escano

Prénom : Nathalie

Signé le: 10/02/2020 17:39:11

**VOYAGES et SORTIES SCOLAIRES FACULTATIFS
ANNEXE FINANCIERE PREVISIONNELLE**

Réf. Règlementaires
Rappels
Acte Dém'Act

ETABLISSEMENT : Seules les cellules sur fonds
jaune peuvent être
renseignées

Objet du voyage :

Dates : du au

Destination :

Classes :

Nombre d'élèves :

Professeur responsable :

Nombre d'accompagnateurs :

Nom du voyageur éventuel :

1 BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
VOYAGISTE ou AGENCE DE VOYAGE		PARTICIPATION DES FAMILLES	
Assurance annulation		Nombre élèves	44
TRANSPORT	675,00	Montant par élèves	3,00 €
HEBERGEMENT			132,00
Entrées, visites de musées, activités pédagogiques etc.	150,00	SUBVENTIONS (élèves et/ou accompagnateurs)	
Frais divers		Etat	
TOTAL DES DEPENSES	825,00 €	Collectivités territoriales	
		Autres, préciser :	
		DONS	
		FSE, AS, MDL, ASSOC.	élèves
			accompagnateurs
		Autres dons :	500,00
		FCPE et MRAP	élèves
			accompagnateurs
		AUTRES RESSOURCES	
		(préciser : PFR EPLE, etc.)	EPL
			193,00
		TOTAL DES RECETTES	825,00 €
			0,00 €

Ce Budget est équilibré

2 Vote du CA pour la participation des familles (montant par ève) :

Participation fixe des familles :

Ces deux montants doivent être identiques à l'arrondi près

3 Calcul du coût par participant : (total des dépenses / nombre de participants)

Coût par élève : Coût par accompagnateur :

Accompagnateurs : coût total à prendre en charge par l'EPL :

4 Régie (oui / non) :

Si oui, montant de la régie :

Nom du régisseur :

5 Charte des voyages :

Vote par le CA d'une charte des voyages (oui / non) :

Vote en CA sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages (oui / non) :

Observations de l'EPL

Visa du chef d'établissement